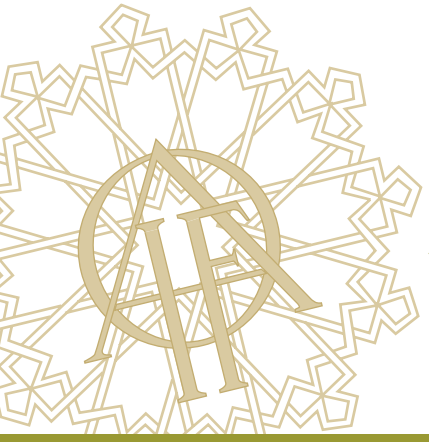
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 45 (2011), p. 101-122

Mateusz Wilk

Le malikisme et les Omeyyades en al-Andalus. Le droit et l’idéologie du pouvoir.

Conditions d’utilisation

L’utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l’éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l’éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d’Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l’Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d’Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d’archéologie orientale - Le Caire

MATEUSZ WILK

Le malikisme et les Omeyyades en al-Andalus

Le droit et l'idéologie du pouvoir

Dans cet article nous aborderons avant tout deux questions qui sont liées : la manière dont l'historiographie d'al-Andalus présente l'introduction du malikisme dans la péninsule Ibérique et les liens de cette école juridique avec la dynastie et l'idéologie omeyyades. Avant d'entrer dans le détail, il convient de préciser pourquoi ces deux ensembles de problèmes sont liés entre eux. La plupart, sinon l'intégralité, des principales sources traitant de la diffusion du malikisme en al-Andalus date de l'époque califale, voire fait partie de l'historiographie dynastique officielle. Ainsi, tout chercheur visant à scruter le processus de diffusion du malikisme en al-Andalus est confronté au problème de la dimension idéologique de ses sources et de la manière dont elle peut influencer le contenu des textes. On ne peut donc s'interroger sur les voies de transmission du *fiqh* malikite et sur son essor dans la péninsule Ibérique sans prendre en compte, nous allons le voir, l'écriture de l'histoire, ses modalités et son utilisation dans le cadre d'un programme idéologique.

Nous avancerons donc d'abord quelques considérations sur la jurisprudence en al-Andalus à l'époque pré-omeyyade et sur les difficultés méthodologiques et terminologiques tenant à la nature des sources, mais aussi au caractère à la fois flou et complexe du processus de diffusion et de transmission des doctrines juridiques et de l'émergence des écoles structurées. Ensuite, nous ferons quelques remarques sur la place du malikisme dans l'historiographie califale andalouse et nous essaierons de montrer que cette image découle d'un « usage » de l'histoire qui se développe dans le cadre d'un projet idéologique spécifique. Une telle étude permet d'aborder la question du polycentrisme en Islam. Il s'agit, en quelque sorte, de déterminer la place d'al-Andalus au sein du monde musulman. Avec le temps, celle-ci évolue et les transformations de l'idéologie omeyyade dans la péninsule Ibérique sont un des signes de ce changement.

AnIsl 45 (2011), p. 101-122 Mateusz Wilk
Le malikisme et les Omeyyades en al-Andalus. Le droit et l'idéologie du pouvoir.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le *fiqh* en al-Andalus avant la diffusion du malikisme

Malgré le nombre relativement élevé de dictionnaires biographiques et chroniques qui abordent le processus de la diffusion du malikisme, la réflexion sur ce phénomène crucial est malaisée. En premier lieu, se pose la question de la situation du *fiqh* en al-Andalus avant l'émergence et l'essor du malikisme. Elle soulève une double difficulté.

Selon l'idée développée dans certaines sources (en particulier omeyyades), et largement reprise dans les ouvrages de synthèse traitant de l'histoire d'al-Andalus, le malikisme remplacerait l'awzāʿisme vers la fin du IIe/VIIIe siècle comme école juridique dominante en al-Andalus[1]. Avant d'entrer dans l'analyse plus détaillée des fragments de sources andalouses qui évoquent l'awzāʿisme, notons que tous les textes que l'on peut utiliser proviennent de l'époque où le malikisme était déjà largement répandu en al-Andalus et y constituait une doctrine quasi-officielle, tandis que l'awzāʿisme était déjà désuet. Certaines de ces œuvres sont tellement postérieures à l'époque du « remplacement » supposé de l'awzāʿisme par le malikisme qu'il est possible de penser que la doctrine awzāʿite était déjà quasiment oubliée, et que seul le nom de son fondateur – al-Awzāʿī – en subsistait dans les textes. En outre, certains auteurs de nos sources, tel, par exemple, Ibn al-Faraḍī (m. 403/1013), qui fut *qāḍī* de Valence[2], étaient eux-mêmes des *faqīh*-s malikites. Or, si l'on accepte la version selon laquelle le *maḏhab* awzāʿite a joui au départ d'une prépondérance similaire à celle du malikisme par la suite, rien n'exclut que nos sources présentent essentiellement l'histoire écrite par les « vainqueurs » et qu'elles diminuent le rôle joué par la doctrine précédente. Ce soupçon peut être renforcé par le fait que le nombre de mentions explicites d'al-Awzāʿī ou de sa doctrine est réduit. Cela ne revient pas, pour autant, à suggérer que nous avons à faire à une reconstruction historique biaisée. Sans nous prononcer sur ce problème d'une manière définitive, si tant est que cela soit possible, signalons qu'aucune des mentions de l'awzāʿisme en al-Andalus dont nous disposons ne provient des milieux awzāʿites (s'ils existaient, ce qui, nous allons le voir, n'est point évident). Nous sommes privés de relations contemporaines et directes sur ce phénomène, ce qui entraîne des difficultés méthodologiques, courantes dans ce type de situations.

Un autre problème est celui du sens que l'on donne au mot *maḏhab* (« école juridique »), à l'époque où le malikisme est censé avoir supplanté l'awzāʿisme, c'est-à-dire, au tournant du IIe/VIIIe-IIIe/IXe siècle. Cette question ne semble pas être posée très souvent, du moins dans la littérature « classique » traitant de ce sujet. Quoique José Lopez Ortiz fasse montre d'une certaine prudence dans l'emploi de ce vocable[3], la discussion de la notion même d'« école

1. Citons ici, en guise d'exemple, la phrase d'Évariste Lévi-Provençal : « Avant le malikisme – indiquons-le en passant – l'école juridique à laquelle se rattachait le pays d'al-Andalus était celle d'un imam syrien [...] : al-Awzaʿi. » (Levi-Provençal, *Histoire de l'Espagne musulmane*, I, p. 148.). Voir aussi : *id.*, *Espagne musulmane au Xe siècle*, p. 220, note 3.

2. Sur Ibn al-Faraḍī voir surtout : Pons Boigues, *Ensayo bio-bibliográfico*, nº 71, p. 105-108.

3. López Ortiz, « La recepción » (notamment dans les considérations sur al-Andalus avant le malikisme (p. 16-26) ou quand cet auteur affirme que l'école (*escuela*) malikite existe en al-Andalus à partir de Yaḥyà b. Yaḥyà, car avant il s'agissait de « juristes isolés » (*juristas aislados*), p. 75).

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

juridique » est, par exemple, quasiment absente de l'œuvre magistrale qu'est *The Origins of Muhammadan Jurisprudence* de Joseph Schacht [4]. Ce problème devient, en revanche, une des questions les plus importantes dans l'historiographie plus récente [5]. Une analyse approfondie de ce problème dépasse le cadre de cet article, mais il est nécessaire de l'aborder, afin d'évaluer l'innovation que fut le malikisme.

José López Ortiz [6] et Maḥmūd ʿAlī Makkī [7], en dépit de leurs divergences d'opinions, évoquent tous deux les deux orientations juridiques qui précédèrent le malikisme en al-Andalus : l'awzāʿisme et « l'école égyptienne » de Layṯ b. Saʿd (m. 175/791) [8]. Cette dernière nous retiendra moins dans le présent article. Layṯ b. Saʿd était un *faqīh* égyptien de la même génération que Mālik b. Anas, qu'il connaissait personnellement et avec lequel il avait des disputes acharnées. Layṯ jouissait, semble-t-il, d'un grand prestige auprès de ses contemporains (il est censé avoir étudié auprès d'une cinquantaine de compagnons du Prophète) et certains l'estimaient plus encore que Mālik b. Anas [9], mais ses disciples ne perpétuèrent pas sa doctrine, qui ne devint donc jamais un *maḏhab* à proprement parler et tomba vite en désuétude. Certains de ses enseignements furent toutefois repris dans d'autres écoles. Layṯ b. Saʿd avait un certain nombre de disciples en al-Andalus, parmi lesquels : Ziyād b. ʿAbd al-Raḥmān dit Šabṭūn (m. 204/819), qui est un des premiers introducteurs d'*al-Muwaṭṭaʾ* – traité fondamental qui constitue la base de la doctrine de l'école de Mālik b. Anas – en al-Andalus ; Qaraʿūs b. al-ʿAbbās (m. 220/835) ; et le propagateur le plus important de sa doctrine, Yaḥyà b. Yaḥyà al-Layṯī (m. 234/838), malgré le fait que, contrairement à ce qu'avance la tradition, il n'a pas été le disciple direct de Layṯ et qu'il a été un des plus grands propagateurs de la doctrine de Mālik b. Anas en al-Andalus [10]. L'enseignement d'al-Layṯ b. Saʿd fut, par ailleurs, transmis dans ce pays pendant un certain temps par les disciples de Yaḥyà b. Yaḥyà [11]. Les particularités du malikisme d'al-Andalus par rapport à d'autres régions du monde musulman résultaient justement de la conservation de certaines traditions et enseignements de Layṯ b. Saʿd par les malikites. Ceci fut d'ailleurs

4. Schacht, *The Origins of Muhammadan Jurisprudence*. En tout cas, contrairement à López Ortiz, cet auteur semble supposer, sans discuter cette question davantage, que l'école juridique commence son activité avec l'activité de son fondateur éponyme.

5. Il est possible d'évoquer ici, en guise d'exemple, les ouvrages de Melchert, *The Formation of the Sunni Schools of Law* et de Motzki, *The Origins of Islamic Jurisprudence*.

6. López Ortiz, « La recepción », p. 16-26.

7. Makkī, *Ensayo sobre las aportaciones*, p. 64-67, 128-132, 163-169.

8. Sur Layṯ b. Saʿd voir Makkī, *Ensayo sobre las aportaciones*, p. 124-125 ainsi que les références bibliographiques indiqués dans la note 2 de la page 124. Nous nous abstiendrons ici d'utiliser l'expression « école juridique de Layṯ b. Saʿd » dans le contexte andalou. Les mêmes réserves s'appliquent au cas de l'awzāʿisme andalou dont nous parlerons plus loin.

9. Voir Ibn Ḫallikān, *Wafayāt al-aʿyān*, III, p. 280 pour l'opinion de ʿAbd Allāh b. Wahb (qui deviendra pourtant un des plus grands propagateurs du malikisme en Égypte) qui considère Layṯ comme plus savant que Mālik. Al-Šāfiʿī, quant à lui, était d'avis que la doctrine de Layṯ était plus proche de la tradition du Prophète que le malikisme (voir Makkī, *Ensayo sobre las aportaciones*, p. 124-125).

10. Sur Yaḥyà b. Yaḥyà voir Fierro, « El alfaquí beréber ». Sur l'impossibilité qu'il ait étudié auprès de Layṯ b. Saʿd, cf. p. 287 et note 63.

11. Sur ce point voir Makkī, *Ensayo sobre las aportaciones*, p. 129-131.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

facilité par leur transmission par Yaḥyà, qui enseigna également les traditions compilées par al-Layṯ (*ḥadīṯ al-Layṯ*) en al-Andalus[12] et les ajouta au corpus malikite. Or, Yaḥyà b. Yaḥyà était une si grande autorité malikite en al-Andalus que sa doctrine fut transmise dans son intégralité, même si certains de ses éléments, provenant de Layṯ b. Saʿd, n'étaient pas tout à fait conformes à l'enseignement originel de Mālik[13].

Abū ʿAmr ʿAbd al-Raḥmān b. ʿAmr al-Awzāʿī (m. 157/774) était un *faqīh* originaire de Syrie[14], qui avait un cercle de disciples assez important et laissa une production textuelle relativement considérable[15] pour être considéré dans les sources comme à l'origine d'un *maḏhab*. Bien que ses œuvres originales soient aujourd'hui perdues, un certain nombre de ses enseignements ont été conservés dans des traités postérieurs. Grâce à eux, nous avons quelque idée des positions défendues par cette école ancienne, qui tomba en desuétude en Occident musulman vers le milieu du IIIe/IXe et en Syrie vers la fin du IVe/Xe siècle. Elles étaient proches, semble-t-il, de la vieille tradition de jurisprudence irakienne[16]. Il est aussi rapporté qu'un conflit, ou, tout du moins, une hostilité aurait opposé al-Awzāʿī aux Abbassides, mais il est difficile de se prononcer d'une manière définitive sur ce point[17]. Quant à l'awzāʿisme en al-Andalus, nous allons l'aborder un peu différemment de « l'école » d'al-Layṯ b. Saʿd, principalement parce qu'il est présenté autrement dans les sources. Si l'influence d'al-Layṯ transparaît seulement dans les biographies des juristes andalous qui étaient en relation avec lui. Al-Layṯ lequel y est mentionné comme un de leurs maîtres[18] et on note une tendance, dans les rares fragments qui

12. Cf. Fierro, « El alfaquí beréber », p. 284-285.

13. Ces divergences étaient les suivantes : les juges andalous acceptaient, contre Mālik et selon Layṯ, le témoignage d'un seul témoin, le paiement partiel des redevances foncières avec les fruits des fonds en question et n'admettaient pas l'association (*mušāraka*) des biens afin d'éviter le paiement de la *zakāt*. En ce qui concerne les questions rituelles, Layṯ optait pour l'omission complète d'une oraison appelée *qunūṭ* et récitée pendant la prière de l'aube, tandis que Mālik la considérait comme recommandée (mais non obligatoire). Sur ces questions cf. Makkī, *Ensayo sobre las aportaciones*, p. 163-167. Pour les particularités du malikisme andalou par rapport au reste du monde musulman cf. Carmona, « Las diferencias entre la jurisprudencia andalusí y el resto de la escuela de Mālik ».

14. Sa *nisba* provient vraisemblablement d'Awzāʿ, faubourg de Damas, quoiqu'il existe aussi une interprétation selon laquelle elle serait liée à une tribu yeménite. Les origines d'al-Awzāʿī étaient obscures déjà pour les auteurs classiques. Sur ce point cf. Cook, *Commanding Right and Forbidding Wrong*, p. 64 et la note 121 de la même page.

15. Ses *Kitāb al-sunan fī-l-fiqh* et *Kitāb al-masā'il fī-l-fiqh* ne nous sont pas parvenus et son *Musnad* est considéré comme une compilation postérieure.

16. Sur l'awzāʿisme en général cf. Schacht, « Al-Awzāʿī », Judd, « Al-Awzāʿī and Sufyān al-Thawri », idem, « Competitive Hagiography in Biographies of al-Awzāʿī and Sufyān al-Thawri ». À l'époque des commencements du *fiqh*, les deux orientations doctrinales principales étaient les courants « irakien » (de Baṣra et Kūfa) et « ḥiğāzien » (de La Mecque et Médine). La doctrine d'al-Awzāʿī était plus proche du premier. À propos de l'ancienne jurisprudence mecquoise, voir spécialement : Motzki, *The Origins of Islamic Jurisprudence*.

17. Sur ce point cf. Barthold, « Al-Awzāʿī », p. 244. Ce problème intéressant, qui dépasse le cadre du présent article, mérite une recherche additionnelle.

18. À propos de Muʿāwiya b. Ṣāliḥ, qui fut le premier *faqīh* andalou à rencontrer Layṯ bien qu'il ne fût pas son disciple, cf. Ibn al-Faraḍī, *Ta'rīḫ ʿulamā' al-Andalus*, nº 1443, al-Ḥumaydī, *Ğaḏwat al-muqtabis*, nº 796 ; pour Ziyād b. ʿAbd al-Raḥmān dit al-Šabṭūn et Qaraʿūs b. al-ʿAbbās cf. Ibn al-Faraḍī, *Ta'rīḫ ʿulamā' al-Andalus*,

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

parlent de cette école, à présenter l'awzāʿisme comme une étape importante de l'histoire du droit d'al-Andalus. Les dictionnaires biographiques mentionnent cinq juristes awzāʿites actifs en al-Andalus : Ṣaʿṣaʿ b. Sallām (m. 180/796 ou 192/807) [19], Muḥammad b. Isḥāq b. Ibrāhim (nous ignorons ses dates de naissance et de décès) [20], Asad b. ʿAbd al-Raḥmān b. al-Sabāʾī (Ibn al-Faraḍī et al-Ḍabbī indiquent qu'il « vécut après l'an 150/767 ») [21], Muṣʿab b. ʿImrān al-Hamaḏānī (mort au début du règne d'al-Ḥakam I), le *qāḍī* de Cordoue qui fut à la fois disciple d'al-Awzāʿī et de Mālik b. Anas, mais ne suivit la doctrine ni de l'un ni de l'autre, jugeant selon ses propres opinions, ce qui lui valut une opinion peu favorable de Yaḥyà b. Yaḥyà, qui le considérait comme un homme de peu de science [22] et, enfin, Abū Kināna Zuhayr b. Malik al-Balwī (m. avant 250/864) [23]. Des textes qui se rapportent à eux, deux mentions méritent, à notre sens, une attention particulière : la biographie de Ṣaʿṣaʿ b. Sallām par Ibn al-Faraḍī et la mention d'Abū Kināna par le même auteur.

Voici ce que dit Ibn al-Faraḍī à propos de Ṣaʿṣaʿ b. Sallām :

> Ṣaʿṣaʿ b. Sallām al-Šāmī [le Syrien], sa *kunya* était « Abū ʿAbd Allāh ». Il étudia auprès, et transmit les enseignements, d'al-Awzāʿī, Saʿīd b. ʿAbd al-ʿAzīz [24] et de maîtres syriens similaires [25]. Son séjour en al-Andalus eut lieu pendant le règne de l'émir ʿAbd al-Raḥmān b. Muʿāwiya et les débuts du règne de Hišām b. ʿAbd al-Raḥmān. Il dirigea la prière à Cordoue à cette époque on planta des arbres autour de la mosquée principale, conformément à l'usage de l'école d'al-Awzāʿī et des Syriens, mais c'est une chose détestée par Mālik et ses disciples. Parmi les Andalous qui étudièrent auprès de Ṣaʿṣaʿ figurent ʿAbd al-Malik b. Ḥabīb [26], ʿUṯmān b. Ayyūb et d'autres. ʿAbd al-Malik

nº 456 ; pour Yaḥyà b. Yaḥyà cf. Ibn Ḫallikān, *Wafayāt al-aʿyān*, II, p. 287, al-Maqqarī, *Nafḥ al-ṭīb*, II, p. 9, Fierro, « El alfaquí beréber », p. 283-284.

19. Al-Ḫušānī, *Aḫbār al-fuqahāʾ*, nº 268 (ce passage du texte d'al-Ḫušānī est sévèrement mutilé dans le manuscrit qui nous est parvenu), Ibn al-Faraḍī, *Taʾrīḫ ʿulamāʾ al-Andalus*, nº 608, al-Ḍabbī, *Buġyat al-multamis*, nº 853.

20. Ibn al-Faraḍī, *Taʾrīḫ ʿulamāʾ al-Andalus*, nº 1097, al-Ḍabbī, *Buġyat al-multamis*, nº 56.

21. Al-Ḫušānī, *Aḫbār al-fuqahāʾ*, nº 53 (il y figure comme Usayd et non Asad), Ibn al-Faraḍī, *Taʾrīḫ ʿulamāʾ al-Andalus*, nº 237, al-Ḍabbī, *Buġyat al-multamis*, nº 569. Sur al-Ḍabbī (m. 599/1203 ?) cf. Pons Boigues, *Ensayo bio-bibliográfico*, nº 212, p. 257-259 ; Alvarez, « Al-Ḍabbī y su obra ».

22. Al-Ḫušānī, *Kitāb quḍāt bi-Qurṭuba*, p. 45-51, Ibn al-Faraḍī, *Taʾrīḫ ʿulamāʾ al-Andalus*, nº 1431 (qui ne mentionne pas explicitement al-Awzāʿī).

23. Al-Ḫušānī, *Aḫbār al-fuqahāʾ*, nº 114 (cité par Ibn al-Faraḍī), Ibn al-Faraḍī, *Taʾrīḫ ʿulamāʾ al-Andalus*, nº 454, al-Ḍabbī, *Buġyat al-multamis*, nº 760.

24. Ce *faqīh* syrien (m. 168/784-785 ?) est de la même génération qu'al-Awzāʿī, dont l'œuvre sur les juges de Damas, intitulée *Tasmiyat quḍāt Dimašq*, constituait sans doute un des plus anciens textes sur la jurisprudence syrienne. Sur le *fiqh* syrien ancien, les juges de Damas et l'awzāʿisme voir généralement : Conrad, *Die Quḍat Dimašq und der Maḏhab al-Auzāʿī*.

25. *Nuẓarāʾ-himā*.

26. Ce *faqīh* malikite, traditionniste et juriste très célèbre, était conseiller de l'émir ʿAbd al-Raḥmān II, auteur du *Kitāb al-taʾrīḫ*, la plus ancienne chronique andalouse conservée. Il mourut en 238/853. Il est aussi l'auteur du *Kitāb al-wāḍiḥa*, un traité juridique édité récemment par María Arcas Campoy et qui peut être considéré comme une œuvre de la jurisprudence malikite naissante.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'évoque dans son *Livre des classes des juristes* [27]. Ṣaʿṣaʿ mourut (que Dieu lui soit clément !) en 192, pendant le règne de l'émir al-Ḥakam. Aḥmad aussi le mentionne et Muḥammad b. Aḥmad nous a rapporté ceci : Saʿīd m'a dit : Ṣaʿṣaʿ b. Sallām alla en Égypte et parmi les Égyptiens qui étudièrent auprès de lui et copièrent ses ouvrages figurait Mūsā b. Rabīʿa al-Ǧamḥī. Il [Ṣaʿṣaʿ b. Sallām] se rendit en al-Andalus et fut le premier à y introduire le *ḥadīṯ*. Il mourut en 180 [28].

Retenons, avant de passer au passage du *Ta'rīḫ ʿulamā' al-Andalus* sur Abū Kināna, que Ṣaʿṣaʿ b. Sallām, selon Ibn al-Faraḍī, fut non seulement un disciple d'al-Awzāʿī, mais aussi le « premier à introduire le *ḥadīṯ* en al-Andalus » [29]. Même si, comme le fait José López Ortiz [30], il est permis de douter de l'exactitude de ce renseignement, il est important qu'Ibn al-Faraḍī, établisse une relation entre les commencements de la science de la tradition du Prophète, l'awzāʿisme et un disciple d'al-Awzāʿī qui séjourna en al-Andalus et que, par conséquent, cet auteur considére que l'introduction de cette école [31] fut un tournant important ; il ne dit rien de tel sur les disciples d'al-Layṯ b. Saʿd, par exemple.

La mention d'Ibn al-Faraḍī par Abū Kināna Zuhayr al-Balwī contient également quelques détails frappants :

Zuhayr b. Mālik al-Balwī, Cordouan, sa *kunya* était « Abū Kināna ». Il fut un juriste de l'école d'al-Awzāʿī que les habitants d'al-Andalus suivirent avant l'arrivée des Omeyyades (que Dieu leur soit clément !) [32]. Ibn Ḥāriṯ [33] mentionne que ʿAbd al-Malik b. Ḥabīb réprimandait Abū Kināna pour s'être détourné de l'école des Médinois [34] et pour sa persévérance dans son adhésion à l'opinion d'al-Awzāʿī. Abū Kināna disait à Ibn Ḥabīb : « J'aurais des remords si j'abandonnais l'awzāʿisme sans que les habitants du pays en fassent autant » [35]. Zuhayr b. Mālik faisait des va-et-vients, habitant tantôt à Beja, tantôt dans le Faḥṣ al-Balūṭ [36], car son grand-père, ʿAdī b.

27. *Kitāb ṭabaqāt al-fuqahā'*. Ce livre d'Ibn Ḥabīb ne nous est pas parvenu.
28. Ibn al-Faraḍī, *Ta'rīḫ ʿulamā' al-Andalus*, nº 608.
29. *Wa-kāna awwal man adḫala al-ḥadīṯ al-Andalus*.
30. López Ortiz, « La recepción », p. 17.
31. Bien que le mot « école » n'apparaisse pas dans la notice d'Ibn al-Faraḍī sur Ṣaʿṣaʿ b. Sallām, cet auteur, comme nous le verrons plus loin, considérait l'awzā'isme comme un *maḏhab*.
32. Notons ici, au passage, un point intéressant, mais qui dépasse le cadre du présent article. A moins qu'il ne s'agisse d'une intrpelation, Ibn al-Faraḍī, qui mourut en 403/1013, au cours de la *fitna* qui commença en 1009, considère déjà les Omeyyades comme une dynastie éteinte.
33. C'est-à-dire al-Ḫušānī, cf. *Aḫbār al-fuqahā'*, no. 114. Al-Ḫušānī, à son tour, affirme qu'il tient ces informations de Faraǧ b. Salāma (m. 345/956), juriste et juge à Rayya (près de Malaga) et Guadalajara ; sur ce personnage voir Ibn al-Faraḍī, *Ta'rīḫ ʿulamā' al-Andalus*, nº 1033 ; Qāḍī ʿIyād, *Tartīb al-madārik*, V, p. 292, Ibn Farḥūn, *Dībāǧ al-muḏahhab*, I, p. 139 ; Marín, « Ifrīqiya et al-Andalus », p. 49)
34. C'est-à-dire, le malikisme.
35. *Ḥasadtu-nī iḏ infaradtu al-awzāʿīyya dūna ahl al-balad*.
36. *Wa-kāna Zuhayr b. Malik muḍṭarib fī suknà bayna Bāǧa wa-Faḥṣ al-Balūṭ*. À propos du mot *muḍṭarib* cf. Kazimirski, *Dictionnaire arabe-français*, s.v. *ḍaraba*. Le *Faḥṣ al-Balūt* fut un zone frontalière d'al-Andalus jusqu'à la chute de Tolède en 1085. Après cet événement il passa quasi intégralement au royaume de Castille.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ḥadīma[37], y possédait des biens [*iqṭāʿ*] avant ʿAbd al-Raḥmān b. Muʿāwiya[38] (que Dieu lui soit clément !). C'est de Faḥṣ al-Balūṭ qu'il tire son origine et sa famille est connue comme Banū Abī al-Aflaḥ[39]. Zuhayr b. Mālik mourut (que Dieu lui soit clément !) au début du règne de l'émir Muḥammad b. ʿAbd al-Raḥmān (que Dieu lui soit clément !). Ceci provient du livre d'Ibn Ḥāriṭ qu'il écrivit lui-même[40].

Dans le passage cité, trois points retiennent particulièrement l'attention. Le premier est qu'Ibn al-Faraḍī cite ici « l'école » (*maḏhab*) d'al-Awzāʿī, ce qui pourrait signifier que dans le premier quart du v^e^/xi^e^ siècle on considérait les adeptes de l'imām syrien suivant un *maḏhab* « antérieur » au malikisme en al-Andalus. Dans une source plus ancienne, les *Aḫbār al-fuqahāʾ wa-l-muḥaddiṯīn* d'al-Ḫušānī (m. 361/971), tel n'est pas le cas : la biographie du même personnage utilise l'expression « la doctrine d'al-Awzāʿī » (*ʿilm al-Awzāʿī*) et « l'awzāʿisme » (*al-awzāʿīyya*), terme qui figure aussi chez Ibn al-Faraḍī, qui cite littéralement l'anecdote sur Ibn Ḥabīb et Abū Kināna. La question est donc celle de savoir si *al-awzāʿīyya* désigne pour al-Ḫušānī seulement la doctrine d'al-Awzāʿī ou bien une école « structurée », où les disciples étudient auprès du maître afin d'être aptes à transmettre ensuite ses enseignements. Il ne paraît pas possible de résoudre ce problème de manière définitive, mais vu le nombre réduit de notices se rapportant à des disciples andalous d'al-Awzāʿī dans les dictionnaires biographiques et le fait qu'Ibn al-Farāḍī lui-même n'utilise le terme *maḏhab* à propos de l'enseignement d'al-Awzāʿī qu'une seule fois – dans le texte cité plus haut, nous penchons plutôt pour la première possibilité. L'awzāʿisme se serait ainsi « borné » en al-Andalus à quelques *faqīh*-s syriens et andalous[41]. Nombre de ceux qui suivirent d'abord les enseignements de l'awzāʿisme, devinrent ensuite malikites (c'est le cas de ʿAbd al-Malik b. Habīb, disciple, comme nous l'avons vu, de Ṣaʿṣaʿ b. Sallām, quoiqu'Abū Kināna puisse, du moins dans cette anecdote, illustrer le cas inverse). La situation de l'awzā'isme en al-Andalus semble donc assez similaire à celle de la doctrine d'al-Layṯ b. Saʿd. L'enseignement de l'Égyptien fut, lui aussi, transmis en al-Andalus par quelques juristes seulement. Le plus célèbre représentant de cette doctrine en al-Andalus fut Yaḥyà b. Yaḥyà, présenté par la tradition comme un disciple direct d'al-Layṯ et qui, comme son rival, Ibn Ḥabīb, devint par la suite un malikite célèbre et l'auteur de la plus fameuse recension

37. Chez al-Ḫušānī ce personnage est appelé ʿAdī b. Ǧadīma.
38. ʿAbd al-Raḥmān I, qui prit le pouvoir émiral en al-Andalus en 756.
39. Chez al-Ḫušānī cette famille est appelée « Banū Amlaḥ ». Il est possible qu'il s'agisse des Banū Aflaḥ hypothétiques dont parle Mohamed Meouak dans « Los Banu Aflah ».
40. *Min kitāb Ibn Ḥāriṭ bi-ḫaṭṭi-hi*. (Ibn al-Faraḍī, *Taʾrīḫ ʿulamāʾ al-Andalus*, nº 454). En fait, la biographie d'Abū Kināna dans les *Aḫbār al-fuqāhāʾ wa-l-muḥaddiṯīn* (du moins dans la version qui nous en est parvenue) est formulée d'une manière quelque peu différente, bien qu'elle contienne essentiellement les mêmes renseignements que la notice qu'Ibn al-Faraḍī affirme citer d'après al-Ḫušānī. Signalons ici que dans notre traduction du passage d'Ibn al-Faraḍī nous avons remplacé « Malik » dans « Zuhayr ibn Malik » par « Mālik ».
41. Nous l'avons vu avec Ṣaʿṣaʿ b. Sallām. Asad b. ʿAbd al-Raḥmān b. al-Sabāʾī, le *qaḍī* d'Elvire, fut aussi un disciple d'al-Awzāʿī, tout comme Maḥkūl, un autre maître syrien célèbre à l'époque (Cf. al-Ḫušānī, *Aḫbār al-fuqahāʾ*, nº 53, Ibn al-Faraḍī, *Taʾrīḫ ʿulamāʾ al-Andalus*, nº 237, al-Ḍabbī, *Buġyat al-multamis*, nº 569).

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

du *Muwaṭṭa'*[42]. On peut même constater que la doctrine de Layṯ exerça plus d'influence sur le malikisme andalou postérieur. Nous avons énuméré plus haut les particularités « post-layṯiennes »[43], qui sont bien plus nombreuses et significatives que le fait de planter les arbres autour des mosquées d'al-Andalus, une pratique tirée de l'enseignement d'al-Awzāʿī que le malikisme régional adopta, malgré l'attitude critique de Mālik à son égard[44].

Le deuxième élément frappant dans la relation d'Ibn al-Faraḍī sur Abū Kināna est l'anecdote selon laquelle Ibn Ḥabīb exhorta Abū Kināna à abandonner la doctrine awzā'ite et à adopter le malikisme[45]. Il n'est pas question ici de déterminer si cet épisode eut réellement lieu, mais de souligner que ce récit met en scène la rivalité de ces deux orientations. Ibn Ḥabīb, qui était pourtant un « ex-awzāʿite », lutte ici activement pour qu'un autre juriste abandonne l'enseignement awzāʿīte, mais celui-ci refuse en arguant que la plupart des musulmans andalous adhère à cette doctrine. Il apparaît donc, d'une part, que la doctrine awzāʿīte, répandue dans tout al-Andalus, fut aussi importante et joua le même rôle dans la vie sociale que le malikisme par la suite et, d'autre part, que le malikisme, ici glorifié, réussit à triompher malgré la grande popularité de l'orientation antérieure.

Enfin, la notice d'Ibn al-Faraḍī sur Abū Kināna fournit un renseignement qui ne figure dans aucune autre source traitant de ce personnage : elle affirme en effet que l'awzāʿisme dominait en al-Andalus avant l'époque omeyyade. Cette assertion est manifestement inexacte puisque Mālik lui-même mourut après l'arrivée de ʿAbd al-Raḥmān I en al-Andalus et qu'al-Awzāʿī mourut moins de vingt ans avant Mālik, soit dix-huit ans après le commencement du règne des Omeyyades sur la Péninsule Ibérique, elle n'en est pas moins significative. Elle suggère l'existence d'une construction historique, au sein de laquelle le malikisme est très fortement lié à la dynastie omeyyade, malgré le fait que ce *maḏhab* soit médinois, tandis que l'awzāʿisme est d'origine syrienne. L'awzāʿisme est donc présenté comme un courant juridique antérieur à l'émirat et au califat.

Avant de poursuivre, force est ici de mentionner, quoique brièvement, une question difficile qui surgit de la lecture des sources peu nombreuses sur le sujet et qui est d'une certaine importance pour la nature de l'innovation malikite en al-Andalus. Il s'agit de savoir quelle fut la diffusion réelle de la jurisprudence awzāʿite dans cette région du monde islamique. Cette question a été très débattue : deux théories principales se sont dégagées. Pour les uns, selon la conception défendue par les sources omeyyades, l'awzāʿisme a été l'école juridique prépondérante en al-Andalus avant que le malikisme ne s'y répande. Cette théorie a eu de nombreux et célèbres partisans, tels Évariste Lévi-Provençal[46], Joseph Schacht (avec certaines réserves résultant de sa manière de concevoir les écoles juridiques)[47] et Maḥmūd ʿAlī Makkī[48]. José

42. Tout comme pour ses études auprès d'al-Layṯ b. Saʿd, on peut douter que Yaḥyà b. Yaḥyà ait réellement été un disciple direct de Mālik b. Anas. Cf. Fierro, « El alfaquí beréber », p. 285-288.
43. Voir *supra*, n. 13.
44. Voir la biographie de Ṣaʿṣaʿ b. Sallām citée plus haut.
45. La plus ancienne source où elle apparaît est les *Aḫbār al-fuqahā' wa-l-muḥaddiṯīn* d'al-Ḫušānī.
46. Voir *supra*, n. 1.
47. Voir principalement : Schacht, *The Origins*, p. 34-35.
48. Makkī, *Ensayo sobre las aportaciones*, p. 65-66. Il est à noter que Makkī estime que le premier awzāʿite en al-Andalus fut ʿAbd al-Raḥmān al-Sabāʿī et non Ṣaʿṣaʿ b. Sallām.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

López Ortiz fut, à notre connaissance, le premier chercheur à remettre en question ce point de vue. Selon lui, l'awzāʿisme se serait assez peu répandu en al-Andalus et l'influence des maîtres syriens y aurait été assez réduite, mais cet auteur souligne aussi que c'est une question difficile en raison de la pénurie d'informations dans les sources conservées et que, de toute manière, au tournant du IIe/VIIIe et IIIe/IXe il n'était pas encore question d'« écoles juridiques »[49]. Il est vrai que la rareté des références à al-Awzāʿī dans les sources d'al-Andalus est assez curieuse et fait douter de l'affirmation de cette doctrine en tant qu'« école » dominante dans la région avant le malikisme. Même si l'on tient compte que toutes les sources disponibles sont de provenance malikite (une difficulté déjà signalée par Makkī), ces quelques brèves mentions suggèrent plutôt une diffusion assez faible de cette doctrine et son oubli rapide par la suite. Le deuxième argument, selon lequel les écoles juridiques *stricto sensu* ne sont pas encore formées est pleinement confirmé par les recherches les plus récentes et les travaux de Gerhard Conrad, Christopher Melchert et Harald Motzki évoqués plus haut. La conclusion que l'on peut tirer de l'ensemble de ces ouvrages est que les *maḏhab*-s, en tant qu'« écoles suivant strictement l'enseignement d'un maître qu'elles considèrent comme leur fondateur » se formèrent, dans la plupart des cas, longtemps après le décès de leur maître-éponyme. Il n'est donc, en général, pas question de l'existence d'un *maḏhab* dès la génération des disciples directs de ces maîtres. Nous avons vu plus haut que pour les juristes d'al-Andalus, il était très possible, voire préférable, de suivre l'enseignement de plusieurs maîtres et traditions. Ibn Ḥabīb étudia auprès de Ṣaʿṣaʿ b. Sallām, avant de devenir un malikite fervent et un *faqīh mušāwar* (« juriste-conseiller ») de ʿAbd al-Raḥmān II. De même, Muṣʿab b. ʿImrān, un disciple de Mālik et d'al-Awzāʿī, n'adhérait à aucune de leurs écoles respectives. L'image générale de cette époque ne semble donc pas refléter une rigidité qui consisterait à suivre un seul maître, bien plutôt il semble normal de puiser ses connaissances à plusieurs sources. La même impression se dégage si on examine l'influence de l'enseignement de Layṯ b. Saʿd sur la pensée juridique pré-malikite en al-Andalus : comme pour la doctrine awzāʿite, il semble que plusieurs juristes considérés avant tout comme malikites (Ziyād b. ʿAbd al-Raḥmān dit Šabṭūn ou, selon la tradition, Yaḥyà b. Yaḥyà, même s'il est difficile d'établir avec certitude qu'il a réellement rencontré Layṯ) ont étudié auprès de Layṯ et ont même conservé certains éléments de sa pensée après le triomphe de la doctrine malikite.

Al-Andalus « pré-malikite » semble donc dépendre fortement des centres de savoir extérieurs, notamment l'Égypte, dans le cas de l'enseignement de Layṯ b. Saʿd, et la Syrie, surtout pour la doctrine d'al-Awzāʿī, même si la lecture attentive des textes parfois laconiques montre qu'il n'était pas le seul maître syrien connu en al-Andalus. En outre, la présence réduite des disciples andalous de Layṯ ou des maîtres syriens dans les sources peut résulter de plusieurs causes. Hormis le problème déjà mentionné de la provenance malikite de ces textes, la question de la nature de la transmission du savoir au tournant du IIe/VIIIe et IIIe/IXe siècle ne cesse de se poser. En effet, en premier lieu, il s'agit d'une époque où les « écoles juridiques » (*maḏhab*-s) sont toujours en voie de formation, car la période est toujours celle des fondateurs éponymes ;

49. López Ortiz, « La recepción », p. 19-23 (« *En España, en un principio, no formado aún el concepto y el espíritu de escuela…* », p. 22). Voir aussi : *id.*, *Derecho musulmán*, p. 36.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ibn Ḥanbal, qui naquit en 164/780, c'est-à-dire, dix-sept ans avant le décès de Mālik b. Anas, et mourut en 241/855, alors que la doctrine malikite prenait pied en al-Andalus, appartient même à une époque postérieure. Par conséquent, il est fort possible que le nombre de disciples étudiant auprès des maîtres « pré-malikites » ait été inférieur à ce qu'il allait être à l'époque des écoles classiques, car le *fiqh* ne jouissait pas encore de son prestige postérieur[50]. Ce trait était peut-être encore accentué en al-Andalus, région qui, bien après l'arrivée de ʿAbd al-Raḥmān I encore, demeurait périphérique par rapport au monde musulman.

Avant de revenir sur l'établissement de la doctrine malikite en al-Andalus, on peut établir un double constat au vu de ce que nous avons exposé jusqu'ici. Tout d'abord, le *fiqh* andalou à l'époque « pré-malikite » apparaît, du moins dans les sources en notre possession, un phénomène à la fois restreint, par le nombre de personnes concernées, et flou si l'on prend en considération les modalités de rattachement aux courants de pensée et le fait qu'étudier auprès de plusieurs maîtres, parfois présentés par la suite comme rivaux[51], était une pratique répandue. Les sources véhiculent une conception *a posteriori* de l'awzāʿisme qui en fait, pour une période haute, l'équivalent en al-Andalus du rôle joué plus tard par le malikisme. Que cela ait correspondu à une réalité est pour le moins douteux, comme nous l'avons vu. Même si l'on considère que ce récit ne correspond pas à la réalité, les causes de l'insistance des auteurs de nos sources n'apparaissent pas clairement : peut-être est-ce le fruit d'une certaine rivalité entre l'orientation d'al-Awzāʿī et celle de Mālik, suggérée par la biographie d'Abū Kināna citée plus haut. Selon cette logique, le malikisme serait une école qui s'est implantée en al-Andalus aux dépens d'une autre école importante et rivale. Il pourrait s'agir d'une glorification du malikisme, qui se serait établi en al-Andalus au détriment d'une autre école significative, grâce à ses mérites et à la piété de sa doctrine. Ensuite, l'awzāʿisme, selon cette même logique attestée chez Ibn al-Faraḍī, aurait été « l'école » pré-omeyyade, tandis que le malikisme serait lié à l'émirat et au califat. C'est ce lien entre le malikisme et le pouvoir omeyyade et les façons de le mettre en scène dans les sources qui constituent l'objet du présent article.

Les débuts du malikisme en al-Andalus

Il ne nous paraît pas utile d'entrer ici dans les détails de l'histoire de l'introduction et de la diffusion du malikisme en al-Andalus. Remarquons tout d'abord qu'il est difficile de déterminer les causes du soutien des Andalous à cette école particulière. Ibn Ḫaldūn, qui fut, à notre connaissance, le premier à poser cette question, estimait qu'il en était ainsi parce que la doctrine hanafite était trop raffinée et élaborée pour les Andalous qui, en ce temps-là, étaient encore généralement peu cultivés. Maḥmūd ʿAlī Makkī a mis l'accent quant à lui sur les aspects sociopolitiques : ce trait s'expliquerait par la présence en al-Andalus d'Arabes d'origine

50. À propos de son prestige et du respect dont Mālik jouissait en al-Andalus : Turki, « La vénération pour Mālik ».

51. Par exemple, pour une tradition selon laquelle al-Awzāʿī aurait remporté un débat avec Mālik b. Anas cf. Ibn Abī Ḥātim, *Taqdimat al-maʿrifa*, p. 187-189.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

médinoise plus massive que celle des Irakiens et par les liens entre la doctrine hanafite et la dynastie ʿabbasside, les Omeyyades d'al-Andalus rejetant pour cette raison l'école irakienne [52]. Une autre théorie concernant cette question fut proposée récemment par Maribel Fierro et mérite sans doute une recherche additionnelle, d'autant plus qu'elle ne constitue pas le thème principal de l'article en question. Selon la chercheuse espagnole, les Omeyyades d'al-Andalus auraient soutenu la doctrine de Mālik b. Anas plus que les autres, car l'opinion de Mālik sur le célèbre arbitrage de Ṣiffīn et la prise de pouvoir par Muʿāwiya était favorable à cette dynastie et son idéologie [53].

Sous ʿAbd al-Raḥmān I et Hišām I, c'est-à-dire dans la seconde moitié du IIe/VIIIe siècle, il ne semble pas que le malikisme puisse déjà être considéré comme un *maḏhab* comme il en exista postérieurement, et encore moins qu'ailleurs en al-Andalus, bien que l'on y identifie des disciples de Mālik, comme Muḥammad b. Ibrāhim b. Muzayyin (m. 183/799) qui, selon certains auteurs, fut brièvement *qāḍī* de Cordoue avant son départ en Orient pour étudier auprès de Mālik [54]. La question de l'identification des disciples directs de Mālik en al-Andalus est d'ailleurs importante pour les auteurs de dictionnaires biographiques, car elle est liée à l'ancienneté et au prestige de la tradition malikite en al-Andalus. Pour autant, précisément parce que ce point était un des enjeux de l'auto-identification des juristes, voire de « l'idéologie » de l'école dominante, nous ne sommes pas en mesure aujourd'hui d'établir avec certitude le nombre des disciples andalous de Mālik b. Anas. Dans la mesure où ce nombre reflétait directement le prestige de l'école et, comme tel, intéressait bien des chroniqueurs et/ou juristes d'al-Andalus, des divergences notables apparurent entre les auteurs. À partir d'Ibn al-Lubāba (m. 314/926) [55], le premier, semble-t-il à s'intéresser à cette question, qui enumère six disciples andalous de Mālik [56], les auteurs postérieurs, tels Ibn ʿAbd al-Barr (m. 338/949), Ḫālid b. Saʿd (m. 352/963) ou le Qāḍī ʿIyāḍ (m. 543/1149) [57] en augmentent progressivement le nombre jusqu'à trente. Il faut remarquer ici au passage que les disciples de Mālik constituaient parfois le sujet de dictionnaires biographiques séparés, malheureusement non conservés, comme celui d'Ibn Abī Dalīm (m. 351/962) [58] ou, selon Maḥmūd ʿAlī

52. Cf. Makkī, *Ensayo sobre las aportaciones*, p. 91-92.
53. Fierro, « Ill-Treated Women Seeking Divorce », p. 323-347, spécialement p. 328-329. Sur l'arbitrage de Siffīn voir, par exemple, Hinds, « The Siffīn Arbitration Agreement ».
54. Ibn al-Abbār, *Takmila*, nº 301 (citant Ibn Ḥayyān d'après al-Rāzī, mais les volumes de son *Muqtabis* concernant cette époque ont disparu) ; al-Maqqarī, *Nafḥ al-ṭīb*, vol. 2, p. 514. Il est vrai que Muḥammad b. Ibrāhim b. Muzayyin n'est mentionné par al-Ḫušānī ni dans ses *Aḫbār al-fuqahā' wa-l-muḥaddiṯīn* ni, ce qui est peut-être plus important, dans son *Kitāb quḍāt bi-Qurṭuba*, ce qui ferait de la *Takmila* d'Ibn al-Abbār (m. 658/1260) la plus ancienne source connue le mentionnant comme juge de Cordoue. En effet, il est impossible de vérifier ce qu'écrivirent à ce sujet tant al-Rāzī qu'Ibn Ḥayyān et Ibn al-Abbār ne leur attribue pas l'information selon laquelle Muḥammad b. Ibrāhim fut *qāḍī* de Cordoue.
55. Cf. Pons Boigues, *Ensayo bio-bibliográfico*, n. 12, p. 51.
56. *Apud* Ibn al-Faraḍī, *Ta'rīḫ ʿulamā' al-Andalus*, nº 1094.
57. Cf. Pons Boigues, *Ensayo bio-bibliográfico*, nº 17, p. 58-59 ; nº 29, p. 68-69 et nº 174, p. 218-219, respectivement.
58. Cf. Pons Boigues, *Ensayo bio-bibliográfico*, nº 28, p. 68.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Makkī[59], d'al-Ḫušānī[60]. Le problème de l'authenticité des disciples qui apparaissent dans ces énumérations analysé par López Ortiz[61] et Makkī[62] entre autres, dépasse largement le cadre du présent travail. Nous nous contenterons de retenir que l'augmentation du nombre de disciples andalous de Mālik accroissait le prestige d'al-Andalus et de ses juristes. À notre sens, cela constitue un indice que le malikisme joue un rôle dans les idéologies et dans les imaginaires identitaires qui se sont développés en al-Andalus. C'est une manière de présenter le malikisme comme bien enraciné en al-Andalus et ses traditions comme remontant directement à son fondateur[63].

Il en est de même du groupe spécifique des disciples andalous de Mālik qui sont censés avoir transmis le *Muwaṭṭa'* en al-Andalus. Même si les sources avancent en général qu'ils sont au nombre de trois – al-Ġāzī b. Qays (m. 199/815)[64], Ziyād dit « Šabṭūn » (m. 204/819)[65], et, le plus célèbre d'entre eux, Yaḥyà b. Yaḥyà (m. 234/848)[66] – déjà le Qāḍī ʿIyāḍ en compte treize[67] et nous pouvons constater que le « mécanisme » ici est fort similaire et que cela sert à souligner l'authenticité et l'ancienneté de la tradition juridique andalouse. Pour terminer sur ce point, on peut remarquer que ce phénomène d'augmentation progressive du nombre d'individus caractérise aussi la catégorie des *ṣaḥāba* et des *tābiʿūn* censés être arrivés en al-Andalus avec les armées musulmanes ou peu après la conquête du pays[68]. Ici, le nombre élevé des *ṣaḥāba* et *tābiʿūn* (leur énumération étant souvent purement légéndaire) a pour but d'insister sur la piété des conquérants et sur la solidité des fondements de l'islam en terre hostile et récemment conquise. Comme pour les disciples andalous de Mālik, l'idéalisation se fait par référence au passé et, par conséquent, à une vision spécifique de l'histoire.

Il n'est pas question de détailler l'histoire du malikisme en al-Andalus, d'autant que la question est depuis longtemps l'objet de recherches. Nous voudrions seulement signaler, à l'instar de Makkī, que la propagation du malikisme en al-Andalus dépendait de deux centres intellectuels du monde musulman, à savoir l'Égypte et Médine, la ville de Mālik b. Anas. Il existait même

59. Makkī, *Ensayo sobre las aportaciones*, p. 95.

60. Il s'agirait ici de son ouvrage cité par Pons Boigues (n. 38, p. 78) et intitulé *Kitāb ṭabaqāt al-fuqahā' al-mālikiyya*, mais, contrairement à ce qu'avance Makkī, ce livre n'était pas forcément un dictionnaire des disciples andalous directs de Mālik b. Anas. Son titre ne semble pas justifier une telle intérprétation ; il suggére plutôt qu'il s'agissait d'un ouvrage plus général sur les juristes malikites, ne se limitant pas aux disciples de Mālik.

61. Voir spécialement López Ortiz, « La recepción », p. 55-65.

62. Makkī, *Ensayo sobre las aportaciones*, p. 96-98.

63. Sur l'introduction du malikisme en al-Andalus voir aussi : Carmona, « The Introduction of Malik's Teachings in al-Andalus ».

64. À propos de ce personnage voir principalement : Ibn al-Faraḍī, *Ta'rīḫ ʿulamā' al-Andalus*, nº 1013 ; al-Ḥumaydī, *Ǧaḏwat al-muqtabis*, nº 748, Ibn al-Qūṭiyya, *Ta'rīḫ iftitāḥ al-Andalus*, p. 34-35, Ibn Baškuwal, *Kitāb al-ṣila*, nº 246.

65. Ibn al-Faraḍī, *Ta'rīḫ ʿulamā' al-Andalus*, nº 426 ; al-Ḥumaydī, *Ǧaḏwat al-muqtabis*, nº 439, Ibn al-Qūṭiyya, *Ta'rīh iftitāḥ al-Andalus*, p. 42-43, al-Maqqarī, *Nafḥ al-ṭīb*, II, p. 45 ; cf. supra.

66. Voir par exemple : al-Maqqarī, *Nafḥ al-ṭīb*, II, p. 9, mais voir également Fierro, « El alfaquí berébe r », spécialement p. 307-310 pour l'argumentation qui remet en question cette conviction traditionnelle.

67. Makkī, *Ensayo sobre las aportaciones*, p. 99.

68. Sur cela, cf. Marín, « *Ṣaḥāba* et *tābiʿūn* ».

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

une certaine rivalité entre les juristes se rattachant à ces deux pôles : ainsi, les « Médinois » considéraient leur doctrine comme meilleure car elle était directement liée à la source que constituait la ville de Mālik [69]. Bien entendu, tout comme pour l'appartenance des juristes à telle ou telle école, ici aussi nous pouvons rencontrer des cas particuliers comme, par exemple, Ibn Ḥabīb, qui reprend dans ses écrits juridiques essentiellement la tradition médinoise, malgré le fait qu'une bonne part de ses maîtres fussent des Égyptiens ; il était en outre aussi disciple de l'awzāʿite Ṣaʿṣaʿ b. Sallām… Le développement et la popularisation du malikisme en al-Andalus ne fut pas un processus simple, mais plutôt un phénomène ayant ses propres enjeux et dont les dynamiques reflétaient le polycentrisme intellectuel du monde musulman classique.

L'essor du malikisme dans la péninsule Ibérique

La propagation du malikisme en al-Andalus est un phénomène d'autant plus complexe que les relations de ses adeptes avec le pouvoir omeyyade, notamment dans les premiers temps de la présence de cette doctrine sur la péninsule Ibérique, ont connu une évolution assez radicale. Sans entrer dans les détails, commentons brièvement les principales étapes de ce processus. Un moment décisif semble être le régne d'al-Ḥakam I et l'épisode crucial de la « révolte du Faubourg » en 202/818 [70]. Selon la vision, devenue classique, de Reinhart Dozy, cette émeute fut dirigée par les *faqīh*-s révoltés contre al-Ḥakam, qui les excluait de l'exercice du pouvoir et ignorait leurs opinions. La description de ces événements par Dozy est très vive et engagée, ce qui résulte probablement de ses convictions personnelles et de son célèbre anti-cléricalisme. Ici, le *spiritus movens* de la révolte devient Yaḥyà b. Yaḥyà, présenté comme un hypocrite ambitieux et avide de pouvoir [71]. Evariste Lévi-Provençal offre une interprétation plus modérée, selon laquelle la révolte des faubourgs serait le résultat du mécontentement populaire face au pouvoir d'al-Ḥakam I et clôturerait une série de révoltes, une autre émeute cordouane ayant eu lieu en 189/805 [72]. La « révolte du Faubourg », qui éclata dans un quartier de Cordoue peuplé d'artisans et de *faqīh*-s, serait directement liée au fiscalisme sévère du souverain ainsi qu'à la disette qui frappa al-Andalus en 199/814 et contribua à la colère de la population. Évariste Lévi-Provençal, en s'appuyant sur Ibn Ḥayyān, attribue un rôle majeur dans cet épisode aux deux *faqīh*-s Yaḥyà b. Yaḥyà et Ṭalūt b. ʿAbd al-Ǧabbār [73], mais sans attribuer la responsabilité uniquement aux juristes [74].

69. Sur ce point, cf. Makkī, *Ensayo sobre las aportaciones*, p. 101-104.

70. Sur les problèmes, aujourd'hui résolus, que soulevait la datation de cet épisode, cf. Lévi-Provençal, *Histoire de l'Espagne musulmane*, I, p. 165.

71. Dozy, *Histoire des musulmans en Espagne*, I, p. 287-288.

72. Dozy confond la chronologie de ces deux événements, mais il ne connaissait pas le texte d'Ibn Ḥayyān qui en fournit la relation la plus détaillée.

73. Cf. Ibn al-Abbār, *Takmila*, nº 279. Dans cette mention, Ṭalūt est, d'ailleurs, présenté comme un disciple direct de Mālik b. Anas.

74. Lévi-Provençal, *Histoire de l'Espagne musulmane*, I, p. 160-173, Fierro, *La heterodoxia en al-Andalus*, p. 42-44 ; *id.*, « El alfaquí beréber » 289-293. Cf. Ibn Ḥayyān, *Muqtabis* II-1, fol. 103r-112r. Malhereusement, nous n'avons pas eu d'accès à l'édition de ce volume d'*al-Muqtabis* établie par M. ʿA. Makkī et F. Corriente. Pour cette raison, nous utilisons l'édition fac-similé préparée par J. Vallvé Bermejo.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

On peut mettre en doute, à la suite de Maribel Fierro, ces interprétations de Dozy et Lévi-Provençal devenues « canoniques ». Maribel Fierro souligne notamment qu'il est difficile de parler d'« école malikite » en al-Andalus dès cette époque, tandis que, non seulement Dozy et Lévi-Provençal, mais aussi López Ortiz, estimaient que « l'école malikite » proprement dite existait depuis l'époque de Yaḥyà b. Yaḥyà [75]. Pour Maribel Fierro ce n'est qu'à partir de l'époque califale que l'on peut parler du « malikisme » en al-Andalus, les textes évoquant jusque-là non pas le *maḏhab* (« école »), mais le *ra'y* (« opinion ») de Mālik [76]. Même si ces réserves sont justifiées, c'est dans le contexte de ces deux révoltes contre al-Ḥakam I, en 189/805 et en 202/818, que les *faqīh*-s apparaissent pour la première fois en tant que groupe prenant part aux événements politiques et interagissant avec le souverain. S'il n'est pas encore possible de parler d'un *maḏhab* structuré à cette époque, les personnages concernés, comme Yaḥyà b. Muḍar al-Qaysī (m. 196/811) [77], censé avoir participé au complot de 189/805 [78], Ṭalūt b. ʿAbd al-Ǧabbār ou Yaḥyà b. Yaḥyà, ont tous suivi l'enseignement de Mālik et contribué à son introduction en al-Andalus. Les difficultés méthodologiques et terminologiques mises à part, les rapports entre les juristes « malikites » et le pouvoir en al-Andalus apparaissent donc assez tendus au début. Dans le même temps, il faut admettre que nous ne disposons pas de données très concrètes à cet égard pour le régne du père d'al-Ḥakam I, Hišām I, à part quelques brèves mentions sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir plus tard.

Cette situation semble évoluer pendant le règne du fils d'al-Ḥakam I, ʿAbd al-Raḥmān II, présenté de manière générale dans les sources andalouses comme un souverain respectueux du savoir et des sciences. Aussi prenait-il souvent en compte l'avis des *faqīh*-s, spécialement celui de Yaḥyà b. Yaḥyà [79], dont l'influence sur la jurisprudence et la pratique judiciaire était désormais sans égale en al-Andalus [80], mais aussi celui d'autres juristes liés à la doctrine malikite, comme en témoigne, par exemple, la fameuse affaire du procès du neveu de ʿAǧab, une des favorites de ʿAbd al-Raḥmān. Cet homme, accusé de blasphème pour une plaisanterie manquée, fut condamné à la crucifixion, conformément à l'avis de ʿAbd al-Malik b. Ḥabīb et d'Aṣbaġ b. Ḫalīl. L'émir alla même jusqu'à chasser les juristes qui exprimèrent un avis contraire sur cette affaire [81]. Une fois de plus, même si l'on partage les doutes concernant l'existence d'un *maḏhab* malikite dès cette époque, on perçoit dans les sources une évolution rapide, en quelques décennies, des relations entre *faqīh*-s et pouvoir politique. Après les conflits du règne d'al-Ḥakam I, les juristes commencent graduellement à obtenir une influence certaine sur l'exercice du pouvoir émiral.

75. López Ortiz, « La recepción », p. 75.

76. Fierro, « Un alfaquí beréber », p. 288, n. 69, 317. Cf aussi : *id*, « El derecho mālikí », p. 129-130 ; Turki, « Le *Muwaṭṭa'* de Mālik » et Fierro, « Malikis, Proto-Malikis and Reformed Malikis ».

77. Un *faqīh* qui fut un des maîtres de Yaḥyà b. Yaḥyà et qui appartient à la première génération des juristes andalous qui eurent contact avec la doctrine de Mālik b. Anas.

78. Voir, par exemple, Ibn Ḥayyān, *Muqtabis* II-1, fol. 97r-99r.

79. Cf. *ibid*., fol. 145r.

80. Cf. Ibn ʿIḏārī, *al-Bayān*, II, p. 89.

81. Voir principalement Ibn Ḥayyān, *Muqtabis* II-1, fol. 175r-176r ; al-Ḫušānī, *Kitāb quḍāt bi-Qurṭuba*, p.104-105, ainsi que Fierro, *La heterodoxia en al-Andalus*, p. 57-63.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Après le règne de ʿAbd al-Raḥmān II, les conditions semblent réunies pour que le *maḏhab* malikite se forme en al-Andalus et devienne une école dominante en ce pays.

La réflexion sur les débuts du malikisme en al-Andalus soulève de nombreuses questions méthodologiques et chronologiques en raison de la présentation qui en est faite dans l'historiographie califale. Or, les sources omeyyades sont cruciales pour au moins deux raisons : le corpus des chroniques omeyyades constitue l'ensemble le plus ancien de sources détaillées concernant l'époque émirale, même si la plus ancienne chronique andalouse conservée est le *Kitāb al-taʾrīḫ* de ʿAbd al-Malik b. Ḥabīb. D'époque émirale, elle constitue toutefois une source « à part », car elle participe d'une autre tradition, influencée par le *ʿilm al-ḥadīṯ* égyptien et ne contient aucun élément sur les débuts du malikisme en al-Andalus, même si Ibn Ḥabīb (m. 238/853) appartient, comme nous l'avons vu, à la génération qui contribua largement à l'essor de la jurisprudence liée à la personne de Mālik b. Anas[82]. Par conséquent, l'historiographie califale du IVe/Xe siècle et de la première moitié du Ve/XIe siècle fournit le corpus le plus ancien pour traiter cette problématique. En outre, l'historiographie califale devient, pour des raisons complexes qui dépassent le cadre du présent article, un modèle qui détermine les manières d'imaginer et d'écrire l'histoire d'al-Andalus dans les sources postérieures.

La difficulté tient principalement au fait que l'historiographie omeyyade met en oeuvre un projet idéologique qui lie fortement les Omeyyades, le malikisme et les juristes qui représentent cette doctrine, sans rendre compte, ou peu souvent et jamais d'une manière cohérente, des étapes de l'implantation du malikisme en al-Andalus ou, autrement dit, de la transformation d'un cercle des juristes influencé par les théories de Malik b. Anas en *maḏhab*.

Les sources dont on considère ici qu'elles relèvent de « l'historiographie califale » et dans lesquelles ce projet est particulièrement visible sont, en général, narratives et datent des IVe/Xe et Ve/XIe siècles. Il s'agit principalement des chroniques d'Ibn al-Qūṭiyya et Ibn Ḥayyān, qui, d'ailleurs, tire souvent ses informations sur les rapports entre les malikites et le pouvoir du *Taʾrīḫ iftitaḥ al-Andalus* d'Ibn al-Qūṭiyya, ainsi que du *Kitab quḍāt bi-Qurṭuba* d'al-Ḫušāni. Ce dernier livre mérite quelques commentaires supplémentaires. Premièrement, cette source est à la fois une chronique et un dictionnaire biographique. Même s'il s'agit avant tout d'une collection de notices biographiques se rapportant aux juges de Cordoue, le fil de l'oeuvre est chronologique et les *qāḍi*-s sont rangés dans l'ordre dans lequel ils ont rempli leur fonction et non, par exemple, selon l'alphabet.

Le thème même du *Kitāb quḍāt bi-Qurṭuba* – les juges de Cordoue – suggère que le rapport entre le pouvoir central et la jurisprudence est au cœur de cette œuvre. D'autres dictionnaires de ce type, étudiés récemment, par exemple par Mathieu Tillier[83], mettent en évidence les mêmes enjeux, même si on pourrait nuancer la réflexion, car les liens entre les souverains et les juges ne sont pas toujours identiques ou aussi étroits. Le principal *qāḍī* d'une région, qui a son siège en général dans la capitale, en tant qu'officier nommé directement par le souverain se voit confier, en quelque sorte, la fonction d'assurer que le souverain fait respecter la justice et

82. À propos des liens entre les historiographies andalouse et égyptienne, voir principalement Makkī, « Egipto y la historiografía arábigo-española ».

83. Cf. Tillier, *Les vies de cadis de Misr ; id., Les cadis d'Iraq et l'État abbasside*.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

les préceptes de l'islam au sein de l'espace qui dépend de lui. La compétence et l'efficacité du *qāḍī* à cet égard reflète donc celle du souverain, et c'est lui qui porte la responsabilité morale et politique de la qualité du juge [84]. Ibn al-ʿArabī rapporte qu'un homme mécontent de la politique de ʿAbd al-Rahmān III approcha le souverain pour lui reprocher un manque d'intérêt pour les affaires des gens. Voici cette anecdote :

> ʿAbd al-Raḥmān demeura à Cordoue des nombreuses années sans se laisser voir du peuple, occupé à manger, boire, profiter de la vie et se divertir. Un jour, se présenta à lui une personne de son entourage intime qui lui dit :
>
> – Ô Prince des Croyants ! Les distractions ont fait que tu te désintéresses des affaires des musulmans, que tu ne t'occupes pas d'eux ni ne veilles à leurs intérêts et au [respect de] droit de Dieu entre eux, toutes choses pour lesquelles tu fus investi et qui te furent confiées.
>
> Le calife lui répondit :
>
> – Les routes sont sûres ?
>
> – Oui.
>
> – Votre *qāḍī* juge correctement ?
>
> – Oui.
>
> – Vos ennemis sont soumis ?
>
> – Oui.
>
> – Que voulez-vous donc de plus de ma part ? [85]

Cette conviction est implicitement présente déjà dans la préface d'al-Ḫušānī, où l'on trouve deux notions : celle de la nécessité de glorifier la dynastie et son pays par la réflexion historique et l'idée que le souverain est responsable de la justice et du salut devant chacun de ses sujets :

> Au nom de Dieu, Clément, Miséricordieux ! Que Dieu prie pour Muḥammad et Sa famille et qu'Il les protège.
>
> Abū Muḥammad b. ʿAttāb nous raconta d'après son père, d'après Abū Bakr al-Tuǧībī [86] :
>
> Abū ʿAbd Allāh Muḥammad b. Hāriṭ al-Ḫušānī (que Dieu lui soit clément !) dit : que Dieu prie pour l'émir al-Ḥakam al-Mustanṣir (que Dieu lui soit clément !) [87], qui dirige les destinées des musulmans, et qu'Il lui accorde toute félicité. Qu'Il lui donne toute gloire et prospérité et répande sur lui ses faveurs et son concours.
>
> L'émir (que Dieu le protège !) prit la décision (que Dieu lui accorde son concours dans son accomplissement !) de conserver les savoirs et d'inciter à l'étude des traditions historiques, à la connaissance de généalogie, à la conservation des vestiges du passé, à la mise par écrit des vertus

84. Sur les statuts et fonctions du juge dans la société musulmane cf. Masud, Peters, Powers, « Qāḍīs and their Courts : A Historical Survey », p. 1-44, spécialement p. 1-32.
85. Ibn al-ʿArabī, *Kitāb muḥāḍarat al-abrār wa-musāmarat al-aḫyār*, II, p. 453. La traduction citée est de F. Clément, cf. Clément, *Pouvoir et légitimité en Espagne musulmane*, p. 153-154.
86. Il s'agit ici très probablement d'une mention du copiste du manuscrit.
87. Cette dernière formule semble être une interpolation du copiste.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

des ancêtres (sans oublier les mérites de ceux qui leur ont succédé) et à la remémoration de ce qui était tombé dans l'oubli des enseignements pour les hommes, tant pour ce qui s'est passé dans le pays jadis que pour les événements contemporains. Dieu créa tout cela comme un moyen de ranimer les cœurs et d'inspirer l'éveil de la sagacité des esprits. Les hommes de science, encouragés par l'émir, se mirent alors à rassembler les traditions rares et à enregistrer soigneusement les renseignements précieux, qu'ils négligeaient jusqu'alors, gagnant ainsi l'approbation de l'émir (que Dieu le protège !). Ainsi, les vertus illuminées par cette lumière brillèrent et furent propagées ; ce fut une inspiration pour d'autres vertus et la cause de gestes glorieux.

Gloire à Dieu qui est cause que l'émir (que Dieu lui donne son concours !) est un imām dans le bien, un guide sur la voie bien tracée, un modèle de la bonne conduite inspirant la noblesse, une clef pour les actes dignes de louanges et la porte de toute vertu – que Dieu lui accorde Sa faveur, prolonge sa prospérité [...] [88] et le comble de sa prédilection [89]. Qu'il emplisse sa vie de bonheur [90] !

L'histoire est donc assujettie ici à la tâche de la glorification des Omeyyades et c'est pour cela que les gestes anciens sont tirés de l'oubli. À notre sens, est ici exprimée l'explication de la manière de décrire l'histoire du malikisme dans l'historiographie califale.

L'histoire du malikisme andalou commence, selon l'historiographie califale pendant le règne de Hišām I, comme en témoigne le passage d'Ibn al-Qūṭiyya où Mālik b. Anas lui-même loue ce souverain :

Un an après le début de son règne [celui de Hišām] Ziyād b. ʿAbd al-Raḥmān al-Laḫmī [91], un juriste d'al-Andalus et ancêtre des Banū Ziyād de Cordoue, voyagea en Orient et quand il vint à Médine il arriva auprès de Mālik b. Anas (que Dieu lui soit clément !). Celui-ci le questionna sur Hišām. Ziyād l'informa des convictions religieuses et de la bonne conduite de ce souverain et Mālik lui dit : « Que Dieu daigne nous honorer pendant notre pérégrination [sur la terre] de la visite de cet homme ! » [92].

Ici donc Hišām est glorifié par la référence à Malik, qui « légitime », en quelque sorte, l'émir.

88. Lacune dans le texte arabe.

89. Un trait intéressant de cette phrase est le vocabulaire d'ordre religieux qui permet de l'interpréter comme un moyen de sacraliser le pouvoir califat : *fa-l-ḥamdu li-Allāh al-laḍī ǧaʿla-l-amīr ayyada-hu Allāh imām^{an} fī-l-ḫayr wa-dalīl^{an} fī ṭarāʾiq al-rušd wa-muhādiy^{an} fī ǧamīl al-maḍāhib wa aswat al-ḥusnà wa-miftāḥ^{an} ilà ḥamīd al-umūr wa-bāb^{an} ilà-l-faḍl hanā-hu Allāh niʿamata-hu wa-adāma ġibṭata-hu wa [...] ʿalayhi faḍla-hu wa-waffara min makārim haẓẓa-hu.*

90. Al-Ḫušānī, *Kitāb quḍāt bi-Qurṭuba*, p. 6-7.

91. Juriste malikite andalou fort réputé, mort en 202/817. Selon l'historien tardif al-Maqqarī (x^{e}/xvii^{e} siècle), il fut le premier à introduire le malikisme en al-Andalus. Cf. al-Maqqarī, *Nafḥ al-ṭīb*, vol. II, p. 45.

92. Ibn al-Qūṭiyya, *Taʾrīḫ iftitāḥ al-Andalus*, p. 42-43. Cette anecdote est aussi connue des autres historiens, quoique parfois avec des détails divergents concernant le souverain en question ou le juriste andalou concerné. Sur cela cf. Makkī, *Ensayo sobre las aportaciones*, p. 92, n. 3.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le même émir est présenté comme très respectueux des juristes malikites dans l'anecdote de son rencontre avec Ibn Abī Hind (un juriste appartenant, avec Yaḥyà b. Muḍar ou Šabṭūn, à la première génération des malikites andalous) :

> Une fois, Hišām passait à côté d'Ibn Abī Hind [93], que Mālik b. Anas a appelé « le sage d'al-Andalus ». Celui-ci se leva et salua le souverain et Hišām lui dit : « Mālik t'a vêtu d'une belle robe ! » [94].

Le fils de Hišām I, al-Ḥakam I, dont les relations avec les juristes étaient pour le moins tendues, est aussi présenté comme un souverain soucieux d'assurer la justice et respectueux des juristes, comme en témoigne la célébre anecdote suivante :

> On raconte d'après un des courtisans [95]qu'une favorite d'al-Ḥakam (que Dieu lui soit clément !) s'aperçut qu'il s'était levé alors qu'il était d'auprès d'elle. Elle le prit mal, comme le font les femmes éprises et jalouses. Elle raconta : « Je le suivis et le trouvai quelque part priant et implorant Dieu. »
>
> Elle dit : « Quand il retourna vers moi, je l'informai de mes soupçons et de ce que j'avais fait – et que je le vis en prière et imploration ». Il me dit : « J'ai nommé Muḥammad b. Bašīr juge des musulmans et mon esprit était fort content de lui et mon cœur plein de confiance en lui. Je pus me reposer des affaires des gens et de leurs iniquités, car j'étais persuadé de sa justice et sa probité. Or, ce soir on m'a informé qu'il était en agonie et que sa mort était proche. J'en suis très inquiet et affligé et c'est pour cela que je me suis levé cette nuit afin d'implorer Dieu que je puisse trouver un homme semblable, avec lequel mon esprit pourrait être tranquille, auquel je pourrais confier la charge du juge des musulmans [96].

Conclusion

Pour conclure, notons qu'à la lumière de ces textes, on comprend mieux l'image des commencements du malikisme dans les sources conservées. En premier lieu, ces dernières visent à établir un lien très étroit entre le malikisme (le *maḏhab* qui existait déjà à l'époque de la rédaction de ces sources) et la dynastie omeyyade. Comme nous l'avons vu à l'occasion de l'analyse de la biographie d'Abū Kināna par Ibn al-Faraḍī, l'awzāʿisme est associé à l'époque pré-omeyyade et le malikisme à la dynastie califale. Cette conception est clairement an-historique ; elle est incohérente avec la chronologie de base de l'activité des fondateurs éponymes de l'awzāʿisme et du malikisme et avec celle des débuts de l'époque omeyyade en al-Andalus. En outre, elle fait comme si les *maḏhab*-s (présents dans la mention d'Ibn al-Faraḍī) existaient déjà à cette époque. Pourtant, on peut lire cette conception comme un indice d'une « stratégie »

93. Saʿīd ou ʿAbd al-Wahhāb b. Abī Hind est un juriste connu du IIIe/IXe siècle et est censé être un autre disciple andalou direct de Mālik b. Anas. Sur ce personnage, voir Ibn al-Faraḍī, *Taʾrīḫ ʿulamāʾ al-Andalus*, nº 467, al-Ḍabbī, *Buġyat al-multamis*, nº 824.

94. Ibn al-Qūṭiyya, *Taʾrīḫ iftitāḥ al-Andalus*, p. 44.

95. *Baʿḍ al-ḫāṣṣa*.

96. Ibn al-Qūṭiyya, *Taʾrīḫ iftitāḥ al-Andalus*, p. 56-57.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

visant, d'un côté, à lier le malikisme avec les Omeyyades et, de l'autre côté, à opposer le malikisme à l'awzāʿisme, considéré ici comme une école « antérieure », alors même que plusieurs autorités « malikites », y compris Yaḥyà b. Yaḥyà et Ibn Ḥabīb, furent aussi disciples de maîtres « awzāʿites ».

Cette « antagonisation » des doctrines d'al-Awzāʿī et Mālik b. Anas sert, selon nous, à glorifier le malikisme et, par conséquent, la dynastie omeyyade. Il s'agit d'inventer un ennemi puissant au malikisme, afin de mieux exposer le triomphe de cette doctrine et de la dynastie qui la soutenait.

Ces images de rivalité et d'antagonisme entre des courants juridiques qui deviendront ensuite les « écoles juridiques » peuvent être considérées comme une manifestation du polycentrisme qui existait en Islam, car ces courants sont, pour la plupart, liés à des centres intellectuels et politiques du monde musulman. Ainsi la rivalité (réelle ou supposée) entre l'awzāʿisme et le malikisme se superpose au vieil antagonisme entre la Syrie (et, dans les temps encore plus anciens, l'Irak et ses centres – Baṣra et Kūfa) et le Ḥiǧāz. Les causes de ces divisions sont complexes et dérivent, d'une part, de véritables différences intellectuelles, mais aussi, d'autre part, de constructions politiques et idéologiques qui renvoient à l'opposition récurrente de Médine à la dynastie omeyyade. Enfin, la politique semble aussi déterminer l'opposition entre awzāʿisme et malikisme en al-Andalus.

Force est donc de constater que la réflexion sur le polycentrisme dans la transmission des doctrines juridiques en al-Andalus aux IIe/VIIIe et IIIe/IXe siècle n'est pas aisée car les données fournies par les sources sont intégrées à un « projet idéologique » qui suppose une utilisation de l'histoire afin d'exalter la dynastie omeyyade et de présenter son avènement en al-Andalus comme un tournant essentiel. Ceci dit, du point de vue du polycentrisme, il est difficile d'ignorer le fait que ce projet historiographique permet de concevoir et de présenter al-Andalus comme un centre majeur du monde musulman, doté de la dynastie la plus légitime, qui apporte son soutien au développement des sciences et de la jurisprudence et qui veille, grâce à son attachement à la doctrine de Mālik, à la justice et au respect des préceptes de l'islam. Un des moyens d'atteindre ce but est de lier l'histoire de la dynastie omeyyade en al-Andalus à la diffusion que la doctrine malikite y connut. L'adoption du malikisme est donc présentée comme un élément crucial du grand tournant que fut l'avènement des Omeyyades. Le malikisme joue un rôle important dans le cadre de l'innovation idéologique que constitue la « revalorisation » d'al-Andalus. Cette région n'est plus présentée, comme c'était le cas antérieurement chez Ibn Ḥabīb et dans l'historiographie égyptienne, comme un confin hostile du monde, investi d'une dimension eschatologique, mais bien plutôt comme un de ses centres, égal, voir supérieur aux centres orientaux. En tant que telle, cette idéologie témoigne des changements notables qui affectent le polycentrisme du monde musulman au tournant du IVe/Xe et Ve/XIe siècle, à une époque où coexistent plusieurs califats et où l'Orient perd son hégémonie politique et culturelle. La forte association du malikisme à la dynastie omeyyade en al-Andalus exprime pleinement les aspirations de cette dernière de voir la région jouer le rôle d'un nouveau centre.

Pour terminer notre réflexion, nécessairement brève, il convient d'indiquer quelques difficultés auxquelles est confronté le chercheur qui étudie cette problématique. Tout d'abord,

AnIsl 45 (2011), p. 101-122 Mateusz Wilk
Le malikisme et les Omeyyades en al-Andalus. Le droit et l'idéologie du pouvoir.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

les sources sont silencieuses sur les causes de l'association des Omeyyades et du malikisme, qui paraît quelque peu étrange, dans la mesure où cette dynastie syrienne « rejette » la doctrine syrienne qu'était l'awzāʿisme, au profit d'une doctrine médinoise, et ce malgré l'hostilité nourrie par les Omeyyades de Damas envers Médine dans le passé. Les motivations sont-elles ici politiques, et peu lisibles dans nos sources, ou l'explication est-elle autre ? Ensuite, le rôle de Qayrawān et du Maghreb apparaît faible dans les parcours intellectuels des juristes, alors même que bien des chercheurs comme M. ʿA. Makkī ou M. Marín ont montré l'intensité des échanges culturels entre cette ville et cette région et al-Andalus. La position périphérique de l'Ifrīqiya aurait-elle induit un manque de prestige de cette région et conduit à son omission dans nos sources biographiques ? La rivalité des Omeyyades avec les Fatimides serait-elle en cause ici ?

Ces questions passionnantes, mais très difficiles à résoudre en raison de la nature des sources, dépassent le cadre du présent travail. Elles montrent, néanmoins, que le thème ici abordé, vaste et complexe, offre encore bien des perspectives susceptibles d'être analysées dans le futur.

Bibliographie

Instruments de travail

Kazimirski, Albert de Biberstein, *Dictionnaire arabe-français*, Maisonneuve, Paris, 1860, 2 vol.

Schacht, Joseph, « Al-Awzāʿī », *Encyclopédie de l'Islam* I, Brill, Leiden, 1960-2005, p. 796-798.

Sources

Al-Ḍabbī, *Buġyat al-multamis*, éd. F. Codera et J. Ribera, J. de Rojas, Madrid, 1885 (Bibliotheca Arabico-Hispana, III).

Al-Ḥumaydī, *Ǧaḏwat al-muqtabis*, éd. M. al-Ṭanǧī, Maktab našr al-ṯaqafāt al-islāmiyya, Le Caire, 1952.

Al-Ḫušānī, *Aḫbār al-fuqahāʾ wa-l-muḥaddiṯīn*, éd. M.L. Ávila et L. Molina, CSIC, Madrid, 1992 (Fuentes Arabico-Hispanas, 3).

—, [*Kitāb quḍāt bi-Qurṭuba*], *Historia de los jueces de Córdoba por Aljoxani*, éd. et trad. J. Ribera, Imprimería de E. Maestre, Madrid, 1914.

Ibn al-Abbār, *Takmila li-Kitāb al-ṣila*, éd. F. Codera, J. de Rojas, Madrid, 1887-1889, (Bibliotheca Arabico-Hispana, V-VI), 2 vol.

Ibn Abī Ḥātim, *Taqdimat al-maʿrifa*, éd. A. Al-Muʿallimī al-Yamānī, Dāʾirat al-Maʿārif al-ʿUṯmāniyya, Hyderabad, 1952.

Ibn al-ʿArabī, *Kitāb muḥāḍarat al-abrār wa-musāmarat al-aḫyār*, s. éd., Beyrouth, 1968.

Ibn Baškuwal, *Kitāb al-ṣila*, éd. F. Codera, J. de Rojas, Madrid, 1884-1886 (Bibliotheca Arabico-Hispana, I-II), 2 vol.

Ibn al-Faraḍī, *Taʾrīḫ ʿulamāʾ al-Andalus*, éd. F. Codera, J. de Rojas, Madrid, 1891-1892, (Bibliotheca Arabico-Hispana, VII-VIII), 2 vol.

Ibn Farḥūn, *Dībāǧ al-muḏahhab*, s. éd., Le Caire, 1351/1932.

Ibn Ḥabīb, *Kitāb al-wāḍiḥa*, éd. M. Arcas Campoy, CSIC, Madrid, 2002 (Fuentes Arabico-Hispanas, 27).

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ibn Ḫallikān, *Wafayāt al-aʿyān*, s. éd., Le Caire, 1299/1881, 3 vol.
Ibn Ḥayyān, [*Al-muqtabis fi ta'rīḫ riğāl al-Andalus*, vol. II/1], *Muqtabis II. Anales de los Emires de Córdoba Alhaquém I (180-206 H. / 796-822 J.-C.) y Abderramán II (206-232/822-847)*, éd. facsimilé J. Vallvé Bermejo, Real Academia de Historia, Madrid, 1999.
Ibn ʿIḏārī, [*al-Bayān al-muġrib fī aḫbār mulūk al-Andalus wa-l-Maġrib*], *Histoire de l'Afrique du Nord et de l'Espagne musulmane intitulée Kitāb al-bayān al-muġrib, et fragments de la chronique de ʿArīb*, vol. I et II, éd. R. Dozy, Brill, Leyde, 1848-1851, rééditées par G. S. Colin et É. Lévi-Provençal, Brill, Leiden, 1948-1951 ; vol. III, éd. E. Lévi-Provençal, Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1930 ; vol. IV, éd. I. ʿAbbās, Dār al-ṯaqāfa, Beyrouth, 1967.
Ibn al-Qūṭiyya, [*Ta'rīḫ iftitāḥ al-Andalus*], *Historia de la≈conquista de España de Abenalcotia el Cordobés, seguida de fragmentos de Abencotaiba*, éd. P. de Gayangos, Imprimería de la Revista de los Archivos, Madrid, 1868-1926.
Al-Maqqarī, *Nafḥ al-ṭīb*, éd. I. ʿAbbās, Dār Ṣādir, Beyrouth, 1968, 8 vol.
Qāḍī ʿIyād, *Tartīb al-madārik*, éd. A. B. Maḥmūd, Dār Maktabat al-Ḥayāt, Beyrouth, 1967, 5 vol.

Études

Alvarez, Cristina, « Al-Ḍabbī y su obra *Buġyat al-multamis*. Estudio de sus fuentes », dans Luis Molina (éd.), *Estudios onomástico-biográficos de al-Andalus* IV, CSIC, Madrid 1990, p. 95-113.
Barthold, Vasili, « Al-Awzāʿī », *Der Islam*, 18, 1929, p. 244.
Carmona, Alfonso, « Las diferencias entre la jurisprudencia andalusí y el resto de la escuela de Mālik. El texto atribuido a Abū Iṣḥāq al-Ġarnaṭī », *Al-Qanṭara*, 19, 1998, p. 67-102.
Carmona, Alfonso, « The Introduction of Mālik's Teachings in al-Andalus », dans Peri Bearman, Rudolph Peters, Frank E. Vogel (éd.), *Islamic School of Law : Evolution, Devolution and Progress*, Harvard Series in Islamic Law 2, Harvard University Press, Cambridge (Mass.), 2006, p. 41-57.
Clément, François, *Pouvoir et légitimité en Espagne musulmane à l'époque des* taifas (*v*ᵉ/*xi*ᵉ *siècle*). *L'imam fictif*, l'Harmattan, Paris, 1997.
Conrad, Gerhard, *Die* Quḍāt Dimašq *und der Maḏhab al-Awzāʿī. Materialien zur syrischen Rechtsgeschichte*, Steiner, Stuttgart, 1994 (Beiruter Texte und Studien, 46).
Cook, Michael, *Commanding Right and Forbidding Wrong in Islamic Thought*, Cambridge University Press, Cambridge, 2001.
Dozy, Reinhart, *Histoire des musulmans d'Espagne jusqu'à la conquête de l'Andalousie par les Almoravides*, 2ᵉ édition, Brill, Leyde, 1932.
Fierro, María Isabel, « El alfaquí beréber Yaḥyà b. Yaḥyà al-Layṯī (m. 234/848), 'el inteligente de al-Andalus' », dans María Luisa Ávila et Manuela Marín (éd.) *Biografías y género biográfico en el occidente islámico*, CSIC, Madrid, 1997 (Estudios Onomástico-Biográficos de al-Andalus VIII), p. 269-344.
—, « El derecho māliki en al-Andalus : siglos II/VIII-V/XI », *Al-Qanṭara*, XII, 1991, p. 119-132.
—, « Ill-Treated Women Seeking Divorce : The Qur'ānic Two Arbiters and Judicial Practice among the Malikis in al-Andalus and North Africa », dans Muhammad Khalid Masud, Rudolf Peters, David S. Powers (éd.), *Dispensing Justice in Islam. Qāḍīs and their Judgments*, Brill, Leyde, 2006, p. 323-347.
—, *La heterodoxia en al-Andalus durante el período omeya*, Instituto Hispano-Árabe de Cultura, Madrid, 1987.
—, « Malikis, Proto-Malikis and Reformed Malikis in al-Andalus », dans Peri Bearman, Rudolph Peters, Frank E. Vogel (éd.), *Islamic School of Law : Evolution, Devolution and Progress*, Harvard Series in Islamic Law 2, Harvard University Press, Cambridge (Mass.), 2006, p. 57-77.
Hinds, Martin, « The Siffīn Arbitration Agreement », *Journal of Semitic Studies*, 17, 1972, p. 93-129.
Judd, Steven C., « Competitive Hagiography in Biographies of al-Awzāʿī and Sufyān al-Thawrī », *Journal of the American Oriental Society*, 25, 1, 2002, p. 25-37.
—, « Al-Awzāʿī and Sufyān al-Thawrī : The Umayyad Madhhab ? », dans Peri Bearman, Rudolph Peters, Frank E. Vogel (éd.), *Islamic School of Law : Evolution, Devolution and Progress*, Harvard Series in Islamic Law 2, Harvard University Press, Cambridge (Mass.), 2006, p. 10-26.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Lévi-Provençal, Evariste, *Espagne musulmane au xe siècle. Institutions et vie sociale*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1996 (1932).

—, *Histoire de l'Espagne musulmane*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1950-1953, 3 vol.

López Ortiz, José, *Derecho musulmán*, Editorial Labor, Barcelone, 1932.

—, « La recepción de la escuela malequí en España », *Anuario del derecho español*, 7, 1930, p. 1-167.

Makkī, Maḥmūd ʿAlī, « Egipto y los orígenes de la historiografía arábigo-musulmana », *Revista del Instituto Egipcio de Estudios Islámicos*, 5, 1957, p. 157-248.

—, *Ensayo sobre las aportaciones orientales en la España musulmana*, Instituto de Estudios Islámicos, Madrid, 1968.

Marín, Manuela, « Ifrīqiya et al-Andalus. À propos de la transmission des sciences islamiques aux premiers siècles de l'Islam en al-Andalus », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 40, 1985, p. 45-53.

—, « Ṣaḥāba et tābiʿūn dans al-Andalus. Histoire et légende », *StudIsl*, 54, 1981, p. 5-49.

Masud, Muhammad Khalid, Peters, Rudolf et Powers, David S., « Qāḍīs and Their Courts : A Historical Survey », dans Muhammad Khalid Masud, Rudolf Peters, David S. Powers (éd.), *Dispensing Justice in Islam. Qāḍīs and their Judgments*, Brill, Leyde, 2006, p. 1-44.

Melchert, Christopher, *The Formation of the Sunni Schools of Law, 8th-10th Centuries*, Brill, Leyde, 1997.

Meouak, Mohamed, « Los Banū Aflah : una hipotética familia de funcionarios y de letrados andaluces », dans María Luisa Ávila (éd.), *Estudios onomástico-biográficos de al-Andalus* II, CSIC, Grenade, 1989, p. 101-117.

Motzki, Harald, *The Origins of Islamic Jurisprudence*, Brill, Leyde, 2002.

Pons Boigues, Francisco, *Ensayo bio-bibliográfico sobre los historiadores y geógrafos arábigo-españoles*, Establecimiento Tipográfico de San Francisco de Sales, Madrid, 1898.

Schacht, Joseph, *The Origins of Muhammadan Jurisprudence*, The Clarendon Press, Oxford, 1950.

Tillier, Mathieu, *Les cadis d'Iraq et l'État abbasside (132/750-334/945)*, Ifpo, Damas, 2009.

—, *Vies des cadis de Miṣr 237/851-366/976*, Ifao, Le Caire, 2002.

Turki, Abdel Magid, « La vénération pour Mālik et la physionomie du mālikisme andalou », *Studia Islamica*, 33, 1975, p. 41-65.

—, « Le *Muwaṭṭa'* de Mālik : ouvrage de *fiqh*, entre le *hadith* et le *ra'y* », *StudIsl*, 86, 1997, p. 5-35.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net